



Épopée du Maquis de Grandrupt-de-Bains.

Nous sommes fin août 1944, si les alliés, assistés de la célèbre 2^{ème} DB du Général Leclerc, ont débarqué le 6 juin en Normandie, si les alliés, assistés de la 1^{ère} Armée du Général De Lattre, ont débarqué sur les côtes de Provence dans la nuit du 14/15 août, ouvrant ainsi un deuxième front, notre région est néanmoins, toujours sous le joug de l'occupant. De proche en proche, au fur et à mesure de l'avancée des forces alliées, des maquis, forces d'appui d'abord puis d'appoint ensuite des troupes libératrices, se forment sous l'impulsion de patriotes résistants. L'efficacité des actions de ces structures, est largement subordonnée à la réception d'ordres, directives et informations des services londoniens de la France libre.



Après l'appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940, la BBC a été un moyen de communication important des services de la France libre vers les forces de la résistance intérieure.

Po-po-po-pom, po-po-po-pom! : Indicatif de Radio Londres ; premières notes de la 5^{ème} symphonie de Beethoven, certes, mais aussi en morse : "••• —", écho de la lettre "V", allusion forte au "V" de la Victoire attendue et espérée!

Radio Londres, station de grande écoute, malgré l'interdiction de Vichy, des patriotes français auditeurs avides d'informations sur la progression des armées alliées. Radio Londres dont l'émission, en langue française, "*Les Français parlent aux*



Français", permettait aux services de la France Libre, malgré le brouillage allemand si caractéristique, la transmission de messages destinés aux forces de l'intérieur. Ces messages utilisent pour trame soit des expressions populaires, soit de simples phrases ayant, parfois, une connotation humoristique voire farfelue, soit, aussi, à travers de strophes ou vers de poèmes célèbres ; messages qui, pour le destinataire à l'écoute et averti, traduisent soit un ordre, une consigne ou à une information ...

C'est par ce canal que fut diffusé, à deux reprises ce 27 août 1944, le message tant attendu de ses destinataires : "L'impératrice a des cors aux pieds, je dis, deux fois".

Ce message, ordre de mobilisation du premier échelon du maquis de Grandrupt, enjoignait, en fait à chaque recrue, la rejointe du point de regroupement assigné à sa trentaine (section) ; point d'où un moyen de transport devait l'acheminer vers le maquis pour 22 heures 30. Le "je dis, deux fois" du message annonçait, aux cadres du maquis, le parachutage par 2 avions à 2 heures du matin suivant.

Le recrutement s'opère de mai à juillet 1944. Il est effectué par les futurs cadres du maquis recensant les hommes prêts à s'engager en vue d'une participation aux futurs combats libérateurs, en appui puis appoint des troupes alliées. Le bassin de recrutement est délimité, grosso modo, par les villages, bourgs et villes de Chatillon sur Saône, Lamarche, Vittel, Dompain, Girancourt, Charmois l'Orgueilleux, La Chapelle aux bois, Bains les Bains, Fontenoy le Château, Vougécourt, Corre (nord de la Haute Saône). 1200 volontaires sont ainsi recensés. Les plus jeunes sont *réfractaires* au Service du Travail Obligatoire. Ce STO contraignait chaque jeune français, requis par Vichy, à un travail forcé en Allemagne au profit de la machine de guerre nazie. Pour une information plus complète, la liste des points de regroupement, associés au nom du chef de trentaine assigné, localise et personnalise, indirectement, le bassin de recrutement : Claudon, trentaine Fischer; Monthureux sur Saône, trentaine Grandjean; Darney, trentaine Claude; Valfroicourt, trentaine Pacquette; Ville Sur Illon, trentaine Briot; Harol la Craulée, trentaine Mangin; Charmois l'Orgueilleux, trentaine Vaxelaire; Harsault – La Forge, trentaine Gehant; Bains les Bains, trentaine Falcoz et enfin Vougécourt (Nord Hte Saône), trentaine Bertaux.



Afin d'éviter d'éventuelles représailles sur les familles des résistants, les recrues ne détiennent, sur eux, aucuns documents permettant leur identification exacte. Ils sont enrôlés sous des pseudonymes. C'est ainsi que le capitaine Arnould est «Leclerc» tandis que le capitaine Rozot est «Grivesnes» alors que le lieutenant Poirot est «Pierre». Les différents témoignages, accessibles, ne permettent pas de définir clairement qui, des capitaines Rozot et Arnould est formellement le chef de ce maquis. Toutefois, si l'on considère la formation et l'expérience militaire, il ne fait aucun doute que le chef réel du maquis soit le capitaine Arnould qui par ailleurs est directement subordonné au chef de la résistance de l'Est de la France Gilbert Granval. En effet, le capitaine Rozot, issu

d'une formation de réserviste est, par ailleurs, chef de la zone sud, en exercice, du Groupement II de la résistance vosgienne. Le capitaine Arnould, officier d'active issu de Saint Cyr dont les états de services mentionnent une affectation comme capitaine dans un régiment de chars lors de la campagne 39/40 et où sa conduite au feu lui vaut la Légion d'Honneur sur le champ de bataille. Ils relatent, en outre, des actions de résistance au sein de l'armée d'armistice puis à partir de 1942 jusqu'en juin 1944, au sein de réseaux de renseignements animés depuis Londres et Alger et en particulier au sein des réseaux Mithridate Secteur Est. Si le capitaine Rozot assume une fonction semblant non cumulable avec une quelconque responsabilité dans la gérance d'un maquis, le capitaine Arnould, libre de toutes autres charges, est donc pleinement apte à assurer le commandement du maquis. Ces deux chefs ont pour adjoint le lieutenant Poirot, alias "Pierre", ancien adjudant-chef de l'armée d'active, très expérimenté, se révélera grand organisateur territorial et logistique du maquis, proche des populations locales, interface efficace et apprécié entre le commandement et les hommes sur le terrain. Le lieutenant Poirot démontrera, également, son efficacité dans la conduite des opérations du maquis.



Adjudant-chef René POIROT, capitaine FFI
(Lieutenant PIERRE dans la Résistance)

L'organisation structurelle de l'unité s'articule en sizaine (6 hommes et un cadre), trentaine (30 hommes et 3 à 5 cadres) et centaine (4 trentaines et environ 10 cadres soit 130 hommes), organisation correspondant respectivement et approximativement au groupe, section et compagnie. L'effectif de ce premier échelon est de 3 centaines soit théoriquement 390 hommes; en fait, il est exactement de 367 hommes. La mobilisation des effectifs du deuxième échelon, soit environ 800 hommes, est subordonnée à l'engagement du premier échelon.

Le premier fait d'arme du maquis a lieu le 28 août à 2 heures du matin, soit quelques heures après son installation. Il a pour objet la réception d'un parachutage, annoncé pour l'encadrement en double signification par le message de la BBC. Ce parachutage est effectué par 2 bombardiers "Halifax" de la Royale Air-Force, sur une "dropping zone" (DZ) aménagée dans la clairière proche des "Bocards". Ces armes, munitions et matériels, tombés du ciel, permettent l'équipement et l'armement du maquis. Divers récits précisent la nature et l'importance de cet armement. Albert Fäh, dans l'avant-propos de son livre *"L'Impératrice à des cors aux pieds"*, fait la description de l'armement de sa "sizaine" : 7 armes individuelles (pistolet-mitrailleur britannique "STEN" Mk2, 1 FM (fusil-mitrailleur britannique "Bren"), 1 lance-roquettes (Bazooka) et 4 grenades par combattant ; ne faisant pas allusion aux munitions, on est en droit d'estimer que leur volume est à la hauteur des armements à servir.



Dès le 29 août 1944, l'activité principale du maquis est consacrée à la formation des plus jeunes dont la majorité n'a pas effectué de service militaire. Il est donc primordial de former ces jeunes gens, au plus vite, afin d'en faire des soldats aptes aux futurs combats. Par ailleurs, un tel rassemblement de près de 400 hommes pouvait, par les débordements inévitables et les échanges nécessaires avec l'extérieur, nuire à la sécurité de l'ensemble. En vue d'alléger le dispositif, le commandement décide alors de scinder le maquis en deux groupes. Le site de Grandrupt conserve un effectif de 2 centaines soit environ 240 hommes, tandis que la dernière centaine est déplacée dans la forêt de la Fresse, située plus au sud sur la commune de Fontenoy le Château, au nord d'Ambiéwillers. Si ce redéploiement permettait, aux yeux du commandement, outre une plus grande discrétion, une certaine optimisation de sa défense, par contre, il alourdissait indéniablement et considérablement sa souplesse

d'emploi.

Mais, le 3 septembre 1944 deux membres du maquis, au retour d'une liaison extérieure, sont arrêtés, lors d'un contrôle de la "Wehrmacht", à Charmois l'Orgueilleux. Au cours de la fouille du véhicule, les allemands y découvrent, malencontreusement, des brassards FFI. Les deux agents de liaison sont, alors, transférés à des fins d'interrogatoires plus "approfondis" par la Gestapo de Lyon, alors repliée à Gérardmer. En fait, un des agents de liaison est un cadre très important du maquis : le capitaine Rozot alias "Grivesnes". Lors d'une telle situation, les consignes sont très claires : faire évacuer le maquis sous 48 heures. Ces 48 heures correspondent au délai estimé nécessaire à l'ennemi d'obtention du lieu d'implantation et de mobilisation des moyens d'anéantissement du maquis. C'est pourquoi, le lendemain, le capitaine Arnould alias «Leclerc», véritable chef du maquis, décide, selon les consignes en vigueur, l'évacuation. Par contre, il est contraint de la fixer dans la nuit du 6 au 7 septembre car il souhaitait, au préalable, le regroupement de tout l'effectif sur le site de Grandrupt, avant un déploiement plus au nord-nord-est en direction d'Epinal.



Brassard F.F.I. n° 2013 et insigne de chef de
maquis ayant appartenu à Michel SOULET de
VETTEL (Maquis de Remenoville).

Entre temps, un commando britannique du 2^{ème} SAS, agissant dans le cadre de la mission Loyton, aérotransporté début août depuis la Grande Bretagne sur l'aéroport de Rennes, fort d'une soixantaine d'hommes répartis sur une vingtaine de jeeps, fonçant à travers la France, arrive le 6 septembre au matin à Thomas, un hameau de Claudon situé entre Passavant la Rochère et Hennezel. Cette petite unité de choc, très aguerrie, opérant à l'arrière des lignes adverses, outre un harcèlement ennemi, a pour mission le contrôle préalable de points névralgiques du massif vosgien dont la maîtrise favorise et optimise le déroulement ultérieur des opérations alliées.



Ce commando sollicite, alors, l'assistance des maquisards en vue de la réception d'un parachutage de personnels, véhicules et matériels à son profit, mais planifié la nuit suivante. Le chef du maquis, n'osant refuser ce concours, se voit contraint de différer



l'évacuation au lendemain, c'est-à-dire dans la nuit du 7 au 8 septembre. Par ailleurs, les conditions météo devenues exécrables, les maquisards éprouvent de grandes difficultés à récupérer le personnel et le matériel largués, déportés par les bourrasques de vent sur les arbres de la forêt proche. Un maquisard affirme, même, qu'un parachutiste anglais y aurait perdu la vie.

Cependant, à l'aube du 7 septembre, les sentinelles de garde en périphérie du dispositif, alertées par des bruits de camions, constatent avec une certaine stupeur, l'encerclement du maquis par un fort détachement allemand. Alors ça et là, selon les contacts entre assaillants et assiégés, les hostilités d'abord sporadiques puis plus soutenues sont déclenchées.

Selon Marcel Dolmaire, dans son livre *"Avoir vingt ans dans les camps nazis"*, corroboré par le récit d'Albert Fähr, les maquisards, faisant face, combattent vaillamment. Ils engagent le combat en de nombreux points des lignes de défense. Ils infligent aux assaillants de telles pertes que ceux-ci, mesurant le danger, recherchent manifestement une alternative à l'affrontement direct. Toutefois et malgré la perte de 3 combattants, ces récits ne laissent, nullement, présager une éventuelle reddition.

Mais contre toute attente, un message écrit et signé de la main du capitaine Rozot, capturé par la Gestapo 4 jours plus tôt, parvient par porteur au chef du maquis, vers 10h30.

Sa teneur est la suivante : *"Vous êtes encerclés par deux régiments et de l'artillerie légère. Si vous ne vous rendez pas, 400 otages des villages de G. et V. seront déportés et les villages brûlés. Le général allemand garantit que vous serez traités en prisonniers de guerre. Je vous conseille la voix de la raison. Signé : Grivesnes."* Ce message précise, en outre, que les maquisards disposent d'une trêve expirant à 12h30.

Souhaitant, de toute évidence, apporter un certain crédit à leurs menaces, les nazis, prétextant une tentative d'évasion, abattent un otage à l'entrée du village de Grandrupt.

Alors, pour le chef du maquis, sur qui repose la prise de décision finale, même s'il peut s'appuyer sur les avis et conseils éclairés de ses adjoints, en particulier de son principal adjoint direct, le lieutenant Poirot, ne se trouve-t-il pas, finalement, seul face à ce choix cornélien ?

Doit-il, selon son intuition première, dictée par les conditions de rédaction de ce message, l'ignorer et poursuivre le combat ?

En effet, la rédaction ayant pu être effectuée sous la contrainte et par ailleurs, en raisonnement de soldat, il pense qu'à partir du moment où tous les moyens de défense ne sont pas entièrement engagés et à plus forte raison épuisés, il est difficilement concevable de déposer les armes. De plus, quelle que soit l'issue des combats, en combattant aguerri, il estime qu'un décrochage reste toujours envisageable et réalisable avec succès.

Ou bien doit-il, au contraire, faisant preuve de raison, accepter de se rendre afin d'éviter les représailles, sur des populations, certes, en connivence mais innocentes ?



Finalement, le capitaine Arnould, se ralliant aux ultimes conseils de son adjoint, le lieutenant Poirot, décide, en dépit de sa conviction personnelle, la reddition.

Décision prise, sans aucun doute, avec la crainte que se reproduisent, ici, les exactions nazies commises le 10 juin 1944 à Oradour sur Glane.

Décision prise, néanmoins, après avoir obtenu, lui-même malgré le risque encouru, de la bouche du général allemand, l'assurance du respect de sa promesse sur le sort ultérieur des maquisards.

Décision prise, certainement, avec le secret espoir que, la parole d'un officier allemand valant celle d'un officier français, ses hommes seraient, effectivement, traités en prisonniers de guerre.

Promesse du général allemand qui ne sera pas tenue et décision prise, qui sera contestée par la suite...

Selon les différents témoignages relatés en fin de la deuxième édition du livre d'Albert Fähr, "*L'Impératrice à des cors aux pieds*" et ceux de Marcel Dolmaire relatés au paragraphe "*l'honneur d'un homme*" de son livre "*Avoir vingt ans dans les camps nazis*", ceux-ci apportent un éclairage sur les controverses entretenues, ultérieurement, quant à la responsabilité supposée du capitaine Rozot ayant conduit à cette tragédie et quant à l'opportunité de la décision de reddition.

Albert Fähr relate, notamment, le fait que Rozot, lors d'une réunion d'état-major du maquis, tenue la veille de son arrestation chez des personnes dont l'identité est révélée et qui confirment le fait, avait lui-même rappelé avec une certaine insistance, comme poussé par un pressentiment, l'obligation de dispersion dans les 48 heures, au cas où il serait arrêté. Lors de plusieurs témoignages, il a invariablement affirmé, avoir accepté d'accompagner les allemands sur le site et avoir signé l'ultimatum allemand car, convaincu de la dispersion du maquis, il avait, invariablement, averti les allemands qu'ils ne trouveraient aucun maquisard sur le site.

En outre, concernant toujours les interrogations sur l'attitude de Rozot, Marcel Dolmaire, abordant ce sujet dans un paragraphe dédié de son livre, affirme l'avoir rencontré, à la sortie de la forêt, alors qu'à la tête de sa sizaine des scouts de Mirecourt, il était, malgré son hostilité à la reddition mais en subordonné discipliné, sur le point de se rendre. A cette occasion le capitaine Rozot, les mains liées derrière le dos et sous le contrôle des allemands, leur a demandé textuellement "*Vous êtes encore tous là ?*", puis, "*Sur notre réponse affirmative, il manifeste les signes du plus complet découragement et de l'inquiétude la plus grande tout en conservant une attitude digne*": question réponse traduisant étonnement et consternation de Rozot, sur le fait que le maquis ne se soit pas dispersé. De plus, Dolmaire, ajoute à son témoignage, sa conviction personnelle sur le fait que Rozot, non seulement, ne les a pas trahis mais, évoquant le parcours ultérieur de celui-ci, il apporte, ainsi, le gage d'une personnalité ne cadrant pas avec l'infamie dont on l'accuse: "*A son retour sa femme le quittera, il perdra son poste d'instituteur, sera menacé de mort, s'engagera dans la Légion comme 2^{ème} classe pour la guerre d'Indochine. etc. Il est mort, il y a quelques années, exilé, capitaine en retraite de la Légion*".

En revanche, on est en droit de s'interroger sur le fait que le capitaine Rozot, devenu haut responsable du maquis, ne pouvait, alors, sans risque important d'interception ennemie, satisfaire à cette liaison de chef de zone, fonction, logiquement devenue, semble-t-il, incompatible avec ses responsabilités au maquis. Cette mission zonale, en vertu du principe de cloisonnement, n'aurait-elle pas dû être confiée, par les instances supérieures, à un autre résistant sans lien avec le maquis ?

Le capitaine Rozot, conscient du risque encouru, aurait-il dû, après en avoir rendu compte, ne pas se rendre à cette convocation ?

Les difficultés de liaisons peuvent-elles fournir une explication, à défaut d'une justification, à ce qui ressemble à une erreur de commandement des instances supérieures ?

Enfin, si par hypothèse et en contradiction avec ce principe de dispersion, Rozot n'ayant pas été intercepté, qui peut assurer que les allemands, conscients du danger représenté par cet important maquis, dans l'ordonnement de leur repli, n'auraient pas, de toute façon, tenté de le neutraliser comme ils ont tenté de le faire, avec plus ou moins de réussite, pour les maquis du Viombois, Charmes, Noiregoutte et la Piquante Pierre ?

Quant à la contestation de cette décision de reddition, hors de l'action et de toute pression, après les faits, et en l'absence de réponses à toutes ces questions, celle-ci ne paraît-elle pas dérisoire voire présomptueuse ?

En fait, le contexte, engendré par un enchaînement de circonstances, a conduit, tout naturellement, le chef sur le terrain à retenir, parmi les décisions envisageables, celle qui lui semblait la moins dommageable en l'instant. Toutefois, cette décision de reddition a incontestablement engendré un sentiment de frustration, notamment chez les plus jeunes dont beaucoup, après la bataille d'Epinal, souhaitaient intégrer l'Armée régulière et poursuivre ainsi les combats jusqu'à la victoire finale des alliés sur les nazis.

Alors, à la suite de cette décision de reddition, les maquisards, en combattants dignes et responsables, utilisent le délai imparti pour détruire tous les documents compromettants et neutraliser leur armement afin de le rendre inutilisable par l'ennemi. Selon Marcel Dolmaire, Bertot, en chef responsable de la trentaine "Bertaux", prend soin d'organiser le rapatriement de la dépouille de son adjoint, le sergent Victor Clément, tué lors des combats. Sans témoignage précis sur le sort des deux autres maquisards tués lors des combats, André Agnus et Gabriel Vincent de la trentaine Falcoz de Bains les Bains, il semble que leurs dépouilles ont été transportées puis inhumées à Bains les Bains. En tout cas, il est certain que le nom de Victor Clément est inscrit sur le monument aux morts de Martinville alors que ceux d'André Agnus et de Gabriel Vincent le sont sur celui de Bains les Bains. De plus, les actes de décès de ces trois héros, dressés le 8 septembre 1944 par l'adjoint au maire de Grandrupt-de-Bains, ont reçus ultérieurement la mention marginale "Mort pour la France".

A partir de 12 heures 30, ce 7 septembre 1944, ce sont 223 maquisards qui sortent du bois et s'alignent, sous la pluie, face aux mitrailleuses allemandes dans la prairie séparant le village de Grandrupt et la forêt toute proche.



Les SAS britanniques réussiront, par un assaut déterminé, à forcer le barrage allemand et poursuivront, ainsi, leur importante mission qui, malgré le sentiment d'un "coupable abandon" de leur chef, le major Roy Farran, les honorent !

Les autres maquisards, soit un effectif d'environ 140 hommes, occupant soit des postes isolés, soit appartenant à des groupes hostiles à la reddition ou, tout simplement, pressentant un destin funeste, se terrent dans les sous-bois et après la retombée de la pression des assaillants, parviendront, fort heureusement, à échapper au bouclage ennemi.

En fin d'après-midi, un premier groupe des maquisards prisonniers est convoyé à la Vierge à Epinal, tandis que le reste le sera le lendemain. Trois jours plus tard, ils sont acheminés à Schirmeck puis ce sera, "Nach Deutschland", vers le camp de regroupement de Gaggenau puis Rastatt et enfin Dachau : Univers concentrationnaire et d'extermination que ces malheureux sont à mille lieues d'imaginer...

A la libération, début mai 1945, 107 survivants reprennent le chemin de France...

Certains, de l'ordre de 50 rescapés selon les estimations d'Albert Fäh, décèderont prématurément à la suite de maladies contractées ou des sévices endurés.

Certains, ne reprendront aucune activité malgré les soins prodigués pendant de très nombreuses années.

D'autres, handicapés à vie, seront contraints à des activités aménagées et adaptées.

Cependant, tous resteront marqués, à jamais, par les traumatismes psychologiques et moraux, consécutifs aux horreurs et sévices vécus...



Sur les 367 maquisards, effectif initial du maquis, 3 tomberont lors des combats, le corps du deuxième agent de liaison sera retrouvé en septembre 1945 à proximité de la Roche du Diable où il fut assassiné par la Gestapo, et parmi les 223 maquisards déportés, 116 périrent dans les camps d'extermination nazis.

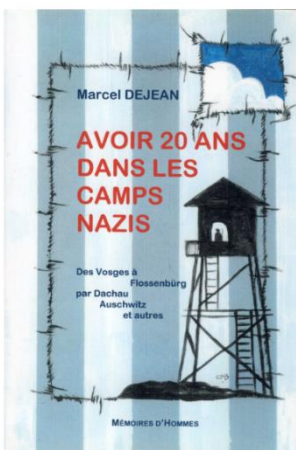
Tel est le bilan humain que l'on doit retenir de cette tragédie, bilan mémorisé par les noms des 120 disparus gravés sur la stèle du Mémorial édifié en bordure de forêt.

Après l'évocation de cette tragédie, il paraîtrait injuste de ne pas y associer, celle qu'alliaient vivre, deux jours plus tard, les abbés Mathis, curé d'Hennezel, et Marion, jeune séminariste assistant, compte-tenu des liens de l'abbé avec le maquis. Après des obsèques décentes de deux officiers allemands tués, lors de l'assaut libérateur des SAS anglais, célébrées au cimetière du village par Monsieur le Maire et l'abbé Mathis, un détachement allemand débarque à Hennezel



en fin d'après-midi le 9 septembre 1944. Lors d'une fouille au presbytère, les nazis y découvrent, outre des documents compromettants, un poste de émetteur-récepteur radio permettant à l'abbé Mathis, agent du 2^{ème} bureau et agent de liaison du maquis, la transmission de renseignements et messages à Londres. Après avoir été torturé, l'abbé Mathis sera lâchement assassiné par un sous-officier allemand d'une rafale de pistolet mitrailleur alors que l'abbé Marion le sera à la Vierge à Epinal.

Bien qu'âgé d'un peu plus de 8 ans, habitant Martinville, voisin du capitaine Arnould et camarade de son fils, j'ai, néanmoins, vécu ces événements à travers les réactions et les témoignages des grandes personnes, indirectement impliquées mais, cependant, très concernées par ces événements et/ou leurs conséquences. Par ailleurs, j'ai connu et côtoyé, par la suite, de nombreux acteurs de cette tragédie qui m'ont fait part, non seulement, de leur vécu de ces événements, mais aussi de leur analyse. Cependant, je souhaite préciser que sur certains points, afin de m'assurer la plus grande impartialité et de rester fidèle à la réalité, surtout lors de jugements, pouvant mettre en cause l'honneur de participants, je me suis appuyé largement sur les témoignages écrits et publiés d'Albert Fäh, à travers son livre "L'Impératrice a des cors aux pieds" et ses annexes ajoutés à la deuxième édition et ceux de Marcel Dolmaire, dans son ouvrage "Avoir vingt ans dans les camps nazis". Par ailleurs, je crois devoir ajouter que malgré mon souhait de recueillir le sentiment du colonel Arnould sur certains aspects de cette tragédie, nous n'avons jamais eu l'opportunité d'aborder ce sujet lors de rencontres à des cérémonies et manifestations. Du moins, ce thème n'est jamais venu à un informel ordre du jour



d'une de nos rencontres car, animé d'une certaine réserve respectueuse, je souhaitais que ce soit le colonel qui en ait l'initiative ; puis le colonel nous a quitté, à mon sens prématurément, et mes nombreuses interrogations sont restées sans ses propres réponses.

Enfin, il me semble important de souligner, en épilogue de ce récit ouvert vers l'avenir en vue d'exhorter les futures générations à ne pas oublier, l'implication de Monsieur Roland Thomas, dernier survivant de cette tragédie. A l'aube de ses 102 printemps, il était encore présent et actif à la cérémonie célébrée, dans le cadre de la journée de la déportation, ce dernier samedi d'avril 2023, devant le mausolée érigé en mémoire de ses 120 camarades disparus. Mr Roland Thomas, membre actif du "Comité départemental des Vosges du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation", depuis sa création en 2001, s'est toujours engagé, afin de témoigner, devant les collégiens et lycéens vosgiens et lorrains, de son passé de résistant-déporté.

Alors, si vous passez devant ce lieu ou à proximité consacrez quelques instants de recueillement en mémoire de ces 120 héros, sacrifiés dans l'horreur et la douleur, envers qui nous sommes redevables d'une part de notre liberté.

Illustrations

Le 1^{er}. Anniversaire de la prise du maquis de Grandrupt, le 07 septembre 1945



Le Mémorial du maquis de Grandrupt lors d'une cérémonie annuelle de commémoration



Monsieur Roland THOMAS, dernier survivant de cette odysée, présente à ses 120 camarades disparus, lors de la cérémonie du 75^{ème} anniversaire, la flamme du souvenir qui ne doit pas s'éteindre ...
Monsieur Roland THOMAS a témoigné, durant de nombreuses années dans les Lycées et Collèges de la Région, de son vécu de résistant-déporté, afin que "plus jamais cela".



Pierre OLIVIER, le 07/06/2023.
Membre de l'association "Mémoire du maquis de Grandrupt-de-Bains".
3, rue des Montants
88410 AMEUVILLE.

PS : L'ensemble des photographies et illustrations contenues dans cet article proviennent des collections du musée du maquis de Grandrupt, des archives du colonel Boban et de Pierre Olivier.